

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 03180

Numéro SIREN : 492 203 815

Nom ou dénomination : VARO ENERGY FRANCE SAS

Ce dépôt a été enregistré le 15/04/2022 sous le numéro de dépôt 10928

Varo Energy France S.A.S.

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



Varo Energy France S.A.S.

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Varo Energy France S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Varo Energy France S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bordeaux, le 15 juin 2021

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop on the left, a vertical line in the center, and a horizontal line extending to the right.

Laurent Chapoulaud

Bilan actif

Varo Energy France

Actif		Exercice au 31/12/2020			Exercice précédent	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	au 31/12/2019	
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires	62 882	54 374	8 507	15 083
		Fonds commercial (1)	850 000		850 000	850 000
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	912 882	54 374	858 507	865 083
	Immobilisations corporelles	Terrains	626		626	626
		Constructions	2 502 385	1 090 714	1 411 671	866 008
		Inst. techniques, mat. out. industriels	24 589	21 375	3 214	5 491
		Autres immobilisations corporelles	123 435	94 053	29 381	31 508
		Immobilisations en cours	16 858		16 858	636 083
		Avances et acomptes				
		TOTAL	2 667 895	1 206 143	1 461 752	1 539 717
Immobilisations financières	Participations évaluées par équivalence					
	Autres participations	350 000		350 000	352 606	
	Créances rattachées à des participations					
	Titres immob. de l'activité de portefeuille					
	Autres titres immobilisés	2 814		2 814		
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	53 843		53 843	53 460	
	TOTAL	406 658		406 658	406 066	
Total de l'actif immobilisé		3 987 436	1 260 517	2 726 918	2 810 867	
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises	19 335 948		19 335 948	28 469 981
		TOTAL	19 335 948		19 335 948	28 469 981
	Créances	Avances et acomptes versés sur commandes				
		Clients et comptes rattachés	31 012 272	748 251	30 264 020	41 516 779
		Autres créances	10 347 616		10 347 616	11 447 009
		Capital souscrit et appelé, non versé				
	TOTAL	41 359 888	748 251	40 611 637	52 963 789	
Divers	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)					
	Instruments de trésorerie					
	Disponibilités	17 147 662		17 147 662	19 119 209	
	TOTAL	17 147 662		17 147 662	19 119 209	
Charges constatées d'avance		131 541		131 541	126 426	
Total de l'actif circulant		77 975 040	748 251	77 226 788	100 679 407	
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écarts de conversion actif						
TOTAL DE L'ACTIF		81 962 476	2 008 769	79 953 707	103 490 274	
Renvois :	(1) Dont droit au bail					
	(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières			53 843	53 460	
	(3) Dont créances à plus d'un an (brut)					
Clause de réserve de propriété	Immobilisations		Stocks		Créances clients	

Bilan passif

Varo Energy France

Passif		Au 31/12/2020	Exercice précédent
Capitaux propres	Capital (dont versé : 9 765 000)	9 765 000	9 765 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	976 500	976 500
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	3 765 643	2 355 712
	Report à nouveau		-172 121
	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	6 335 131	4 582 051
	Situation nette avant répartition	20 842 274	17 507 143
Subvention d'investissement			
Provisions réglementées	9 663 116	9 664 219	
Total	30 505 390	27 171 362	
Aut. fonds propres	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	92 409	92 409
	Total	92 409	92 409
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	2 941 937	1 889 830
	Total	2 941 937	1 889 830
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 363 792	24 428 944
	Dettes fiscales et sociales	27 958 178	49 802 555
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	92 000	98 081	
Instruments de trésorerie			
Total	46 413 970	74 329 582	
Produits constatés d'avance		7 090	
Total des dettes et des produits constatés d'avance	49 355 907	76 226 502	
Écarts de conversion passif			
TOTAL DU PASSIF	79 953 707	103 490 274	
Crédit-bail immobilier			
Crédit-bail mobilier			
Effets portés à l'escompte et non échus			
Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an			
à moins d'un an	49 355 907	76 226 502	
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques			
(3) dont emprunts participatifs			

Compte de résultat

Varo Energy France

Périodes 01/01/2019 31/12/2019 Durées 12 mois
01/01/2020 31/12/2020 12 mois

		France	Exportation	Total	Exercice précédent	
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises	641 777 303		641 777 303	869 056 324	
	Production vendue : - Biens - Services					
	Chiffre d'affaires net	641 777 303		641 777 303	869 056 324	
	Production stockée production immobilisée					
	Produits nets partiels sur opérations à long terme					
	Subventions d'exploitation			899 147	2 482 143	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			28 472	7 604	
	Autres produits					
	Total			642 704 923	871 546 071	
Charges d'exploitation (2)	Marchandises Achats Variation de stocks			619 498 200	863 875 202	
	Matières premières et autres approvisionnements Achats Variation de stocks			9 134 033	-5 218 149	
	Autres achats et charges externes (3)			2 009 978	2 464 257	
	Impôts, taxes et versements assimilés			457 254	385 261	
	Salaires et traitements			1 069 069	1 093 021	
	Charges sociales			465 342	421 027	
				144 818	109 952	
	Dotations d'exploitation	- sur immobilisations - sur actif circulant - pour risques et charges	amortissements provisions		748 251	886 848
				30 870	1 291 791	
		Autres charges			30 870	1 291 791
	Total			633 557 819	865 309 213	
	Résultat d'exploitation	A		9 147 103	6 236 858	
Oper. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée		B			
	Perte supportée ou bénéfice transféré		C			
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)			130 603	253 308	
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)					
	Autres intérêts et produits assimilés (4)					
	Reprises sur provisions, transferts de charges					
	Différences positives de change					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
	Total			130 603	253 308	
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions					
	Intérêts et charges assimilées (5)			1 743	18 793	
	Différences négatives de change					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
	Total			1 743	18 793	
	Résultat financier	D		128 860	234 514	
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)	E		9 275 964	6 471 372	

Compte de résultat

Varo Energy France

Périodes 01/01/2019 31/12/2019 Durées 12 mois
01/01/2020 31/12/2020 12 mois

		Total	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		3 584
	Reprises sur provisions et transferts de charge	1 104	1 073
	Total	1 104	4 657
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		563
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		3 584
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1	1
	Total	1	4 148
Résultat exceptionnel		F 1 103	509
Participation des salariés aux résultats		G	
Impôt sur les bénéfices		H 2 941 937	1 889 830
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)		6 335 131	4 582 051
Renvois			
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		

SASU Varo Energy France

**Annexe de base aux
comptes de l'exercice
clos le 31/12/2020**

1. Faits caractéristiques de l'exercice

1.1. Evénements principaux

Bien que touchée par l'épidémie de Coronavirus (COVID19), l'activité de la société n'a pas été arrêtée du fait de l'épidémie, comme pour l'ensemble des entreprises évoluant dans ce secteur d'activité.

Aucun autre événement significatif n'est survenu au cours de l'exercice.

1.2. Evénements postérieurs à la clôture

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus postérieurement à la clôture de l'exercice.

1.3. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2016-07 de l'ANC.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les frais accessoires, droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, ne sont pas incorporés à ce coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur la durée d'utilisation.

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Concessions et Brevets	Linéaire	1 à 3 ans
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Matériel et outillage	Linéaire	5 à 10 ans
Installations générales	Linéaire	10 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	1 à 3 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	10 ans

La base amortissable est diminuée de la valeur résiduelle des lors que celle-ci est significative et mesurable.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en-cours

Les stocks de produits pétroliers sont valorisés selon la méthode FIFO (premier entré/premier sorti) appliquée à chaque entrepôt de stockage. L'évaluation des stocks est faite au coût d'acquisition, correspondant au coût d'achat majoré de l'ensemble des frais d'accessoires et des coûts logistiques. A la clôture de l'exercice la valeur comptable ainsi décrite est ajustée en fonction de la valeur d'usage, basée notamment sur les cours de couverture et les cotations de marché.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur comptable est supérieure à la valeur d'usage.

Instruments financiers

La société se conforme aux dispositions du règlement ANC 2015-05.

La société couvre le risque de fluctuation des cours de pétrole par l'achat/vente de futures sur le marché International Exchange (ICE).

Les instruments souscrits ne génèrent pas d'écritures comptables lors de l'ordre.

La totalité des gains et pertes débouclés au cours de l'exercice est enregistrée parmi les achats dans le compte de résultat. Ces pertes (gains) sont compensées par les gains (pertes) réalisés sur les variations de produits pétroliers dont le risque est précisément couvert par les futures.

Sur l'exercice 2020, un produit de 2 062 k€ a ainsi été comptabilisé dans les achats de marchandises, contre une charge de 1 846 k€ au titre de l'exercice 2019.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable en tenant compte du montant couvert par l'assurance-crédit et par des actes de cautionnement à titre de garantie.

Provisions

Une provision est constituée lorsqu'il existe une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Une provision est un passif dont le montant ou l'échéance n'est pas fixée de façon précise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise VARO ENERGY FRANCE, prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants sont constatés sous la forme d'une provision partielle correspondant au passif social de la société Wallach transmis lors de la fusion.

Dettes

Les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale de remboursement. Elles ne font pas l'objet d'une actualisation.

2. Informations relatives au bilan

2.1. Etat de l'actif immobilisé (brut)

	Immobilisations	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur fin exercice
Incorporelles	Frais d'établissement et de développement – TOTAL I	-	-	-	-
	Autres postes d'immobilisations incorporelles – TOTAL II	1 090 251	-	177 369	912 883
Corporelles	Terrains	626	-	-	626
	Construction sur sol propre	-	-	-	-
	Construction sur sol d'autrui	1 832 349	670 036	-	2 502 385
	Inst. gales, agencets et am. des constructions	-	-	-	-
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	24 590	-	-	24 590
	Installations générales, agencements, aménagements divers	38 140	4 814	-	42 954
	Matériel de transport	-	-	-	-
	Matériel de bureau et mobilier informatique	75 830	4 652	-	80 482
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	636 083	16 859	636 083	16 859
	TOTAL III	2 607 617	696 361	636 083	2 667 896
Financière	Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
	Autres participations	352 606	-	2 606	350 000
	Autres titres immobilisés	-	2814	-	2814
	Prêts et autres immobilisations financières	53 460	384	-	53844
	TOTAL IV	406 066	3 198	2 606	406 658
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	4 103 935	699 559	816 058	3 987 436

Le poste immobilisations incorporelles comprend le fonds commercial pour 850 000 € et des concessions et droits similaires pour 62 883 €. Le fonds commercial a été acquis le 30 octobre 2006.

En l'absence de limite prévisible à la durée des avantages économiques attendus par notre entité, la durée d'utilisation de notre fonds commercial est non limitée et le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement.

En l'absence d'amortissement, un test de dépréciation annuel est réalisé. Le cas échéant, il fait l'objet d'une dépréciation.

2.2. Amortissements de l'actif immobilisé

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement - TOTAL I	-	-	-	-	
Autres immobilisations incorporelles - TOTAL II	225 168	6 575	177 369	54 375	
Terrains	-	-	-	-	
Constructions	Sur sol propre	-	-	-	
	Sur sol d'autrui	966 340	124 374	1 090 714	
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions	-	-	-	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	19 099	2 276	-	21 375	
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	26 291	3 337	-	29 628
	Matériel de transport	-	-	-	-
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	56 169	8 256	-	64 426
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
TOTAL III	1 067 900	138 243	-	1 206 143	
TOTAL GÉNÉRAL. (I+II+III)	1 293 067	144 819	177 369	1 260 518	

2.3. Informations relatives aux filiales et participations

Participations	Capital	Quote-part %	Valeurs comptables des titres détenus		CA Hors taxes	Prêts/avances non remboursés
	Rés. et report avant affect.	Dividendes	Brute	Nette	Résultats	Cautions
EPM 76 rue d'amsterdam 75 009 Paris RCS PARIS 702 045 568	287 280	5.29%	350 000	350 000	3 838 122 547 361	
Observation : CAPITAUX PROPRES : 4 587 704€						

Il s'agit des derniers éléments connus de la société EPM au 31/12/2019.

2.4. Actifs circulant

2.4.1. Stocks

A la clôture de l'exercice, nous constatons des stocks de :

- Additif et colorant : 278 606 €
- Fioul domestique : 6 299 947 €
- Jet sous douane : 15 468 €
- Gazole : 12 741 926 €

Aucune dépréciation n'a été constatée sur les stocks.

2.4.2. Produits à recevoir

Libellés	Montant
INTÉRÊTS COURUS	
Immobilisations financières	-
Participations groupe	-
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	-
Valeurs mobilières de placements	-
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	45 989
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	-
Personnel	15 183
Sécurité sociale	-
Etat	-
Divers	7 855 421
TOTAL	7 916 593

Le montant de 7.855.421 € correspond aux positions excédentaires par rapport aux obligations de la société en matière de tickets de biocarburant et de certificats d'économie d'énergie.

2.4.3. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an	
DE L' ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		-	-	-	
	Prêts		-	-	-	
	Autres immobilisations financières		53 844	53 844	-	
DE L' ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		1 098 131	1 098 131	-	
	Autres créances clients		29 914 141	29 914 141	-	
	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie		-	-	-	
	Personnel et comptes rattachés		15 182	15 182	-	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-	
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices		-	-	-
		Taxe sur la valeur ajoutée		681 618	681 618	-
		Autres impôts, taxes et versement assimilés		-	-	-
		Divers		7 855 421	7 855 421	-
	Groupes et associés		1 294 459	1 294 459	-	
	Débiteur divers		496 010	496 010	-	
Charges constatées d'avance		131 541	131 541	-		
TOTAL			41 540 347	41 540 347	-	

2.4.4. Disponibilités

Les disponibilités sont réparties sur 7 comptes bancaires pour 17 147 662 €

2.5. Passif

2.5.1. Capitaux propres

2.5.1.1. Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	9 765 000	-	-	9 765 000
Primes, réserves et écarts	3 332 213	1 409 930	-	4 742 143
Report à nouveau	- - 172 121	172 121		0
Résultat	4 582 052	6 335 131	- 4 582 052	6 335 131

2.5.2. Provisions pour risques et charges

Nature des provisions	Début exercice 1	Dotations exercice 2	Reprises exercice 3	Fin exercice 4
Litiges	-	-	-	-
Garanties données clients	-	-	-	-
Pertes marchés à terme	-	-	-	-
Amendes et pénalités	-	-	-	-
Pertes de change	-	-	-	-
Pensions et obligations similaires	92 409	-	-	92 409
Impôts	-	-	-	-
Renouvellement immobilisation	-	-	-	-
Gros. Entretiens	-	-	-	-
Ch. Soc. Fisc. / congés à payer	-	-	-	-
Autres Provisions pour risques et charges	-	-	-	-
TOTAL	92 409	-	-	92 409

2.5.4. Dettes financières et autres dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit				
- A 1 an max à l'origine	-	-	-	-
- A + d'1 à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières Divers	-	-	-	-
Fournisseur et comptes rattachés	18 363 792	18 363 792	-	-
Personnel et comptes rattachés	349 192	349 192	-	-
Sécurité sociales et autres organismes	205 380	205 380	-	-
Impôts sur les bénéfiques	-	-	-	-
TVA	6 909 928	6 909 928	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	20 493 676	20 493 676	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	2 941 937	2 941 937	-	-
Autres dettes	92 000	92 000	-	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL	49 355 907	49 355 907	-	-

2.5.5. Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	178 193
Charges sociales provisionnées	60 572
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	-
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	-
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	9 814 514
RRR à accorder, avoirs à établir	52 012
Participation des salariés	-
Personnel	171 000
Sécurité sociale	31 694
Autres charges fiscales	20 489 210
Divers	-
TOTAL	30 787 195

3. Informations relatives au compte de résultat

3.1. Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	641 777 304	-	641 777 304
Production vendues :			
- Biens	-	-	-
- Services	-	-	-
Chiffre d'affaires net	641 777 304	-	641 777 304

3.2. Honoraires CAC

Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	32 099
Au titre d'autres prestations	-
Honoraires totaux	32 099

4. Fiscalité

4.1. Impôt sur les bénéfices

	Résultat courant	Résultat exceptionnel
Résultat avant impôts	9 275 964	1 103
Impôts : Au taux de :	-2 941 937	-
Sur PVL	-	-
Résultat après impôts	6 334 027	1 103

4.2. Déficit reportable

Il n'y a pas de déficit reportable à imputer.

4.3. Accroissement et allègements de la dette future d'impôt sur les bénéfices

Les éléments ci-après sont des bases et non pas des effets d'impôts à proprement parlé.

Accroissements de la dette future d'impôt :

- Amortissements dérogatoires : 23 €
- Provision pour hausse de prix : 9 663 093 €

Allègements de la dette future d'impôt

- Organic 2020 : 305 000€

4.4. Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2009, la société SASU VARO ENERGY France est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SASU VARO ENERGY France HOLDING, 4 rue Pierre et Marie Curie – 33520 Bruges.

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe.

5. Autres informations

5.1. Provisions pour indemnités de départ en retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi

L'engagement est estimé à 165 K€, dont 92K€ couvert par une provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés en fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

Taux d'actualisation 1.3%

Taux de croissance des salaires : 2 %

Age de départ à la retraite : 65 ans

Table de taux de mortalité : INSEE 2015.

5.2. Engagements hors bilan

	donnés	Reçus
Garanties bancaires en faveur des douanes	37 300 000	
Garantie bancaire en faveur du CPSSP	1 264 000	
Garanties bancaires en faveur des fournisseurs	-	
Effets escomptés non échus	-	
Parent guarantee Varo Energy BV		39 300 000

5.3. Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

VARO ENERGY B.V
 WALLHAVEN Z.Z
 113089 JH Rotterdam, PAYS BAS

5.4. Informations relatives à l'effectif

L'effectif moyen salarié de l'entité se décompose ainsi, par catégorie :

Statuts	Personnel salarié
Cadre	7
Agents de maîtrise et technicien	2
Employés	13
Ouvriers	
Total	22

VARO ENERGY FRANCE
Société par actions simplifiée au capital de 9.7650.000 Euros
Siège social : 4 rue Pierre et Marie Curie - 33520 BRUGES
492 203 815 RCS BORDEAUX

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 15 JUIN 2021

L'an deux mil vingt, le 15 juin, à 9h30

La société VARO ENERGY FRANCE HOLDING, société par actions simplifiée au capital de 9.860.000 euros dont le siège social est situé 4 rue Pierre et Marie Curie à Bruges (33520), immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux sous le numéro 509 584 066

- associée unique de la société VARO ENERGY FRANCE SAS
- représentée par son Président, Monsieur Thierry MULLER et son Directeur Général, Monsieur Gregory Cornelis KONAN.

APRES AVOIR PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT

Le Président a établi et arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Ces documents ont été tenus, au siège social, à la disposition de l'actionnaire unique.

Monsieur Laurent Chapoulaud, représentant le cabinet ERNST & YOUNG, commissaires aux comptes, régulièrement convoqué, est présent.

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A

- Lecture du rapport de gestion sur l'exercice clos le 31 décembre 2020
- Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ; quitus aux dirigeants
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020
- Approbation des conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Lecture est ensuite donnée au rapport établi par le Président et aux rapports du commissaire aux comptes.

Puis l'associé unique adopte les décisions suivantes.

PREMIERE DECISION

L'associée unique, après avoir pris connaissance du rapport du Président, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le

57

31 décembre 2020, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39.4 du Code général des impôts.

Cette décision est adoptée par l'associé unique.

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le résultat de l'exercice à 6.335.131,07 euros de la manière suivante :

- **335.131,07 € au compte «Report à Nouveau »**

Et de distribuer le solde sous forme de dividendes, soit 6.000.000 €

L'associée unique prend acte qu'au cours des 3 derniers exercices, la société a versé les dividendes suivants :

- Exercice clos le 31/12/2019 : 3.000.000 €
- Exercice clos le 31/12/2018 : néant
- Exercice clos le 31/12/2017 : néant.

Cette décision est adoptée par l'associé unique.

TROISIEME DECISION

L'associée unique prend acte des conventions conclues entre la société et elle-même au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Cette décision est adoptée par l'associé unique.

QUATRIEME DECISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette décision est adoptée par l'associé unique.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

L'associé Unique
VARO ENERGY FRANCE HOLDING


Thierry MULLER
Président


Gregory Cornelis KONAN
Directeur Général